

Dans le cadre de la contestation des anciens salariés de [GAD:323610402] / **T** : 02.98.68.69.70 (siège à Lampaul Guimiliau) sur leurs licenciements, l'audience a été reportée à la mi-juin. Les 428 personnes concernées espèrent du tribunal des prud'hommes d'obtenir une meilleure indemnité. La procédure ne permettra, quoiqu'il en soit de rouvrir l'usine. L'audience de lundi n'aura duré qu'une heure.